

GROUPE DE PERFECTIONNEMENT SYSTÉMIQUE

Approche Systémique Coopérative - Année 2024

Faire d'un obstacle une ressource

Des exemples de reformulations

inspirés par le travail de Jean-Paul MUGNIER
Une intelligence sensible, une sensibilité intelligente

Les éventuelles citations proviennent des ouvrages suivants :

Mugnier Jean-Paul. *L'identité virtuelle. Les jeux de l'offre et de la demande dans le champ social*. ESF, 1993 (JPM-1993) (2^{ème} édition, Fabert, 2004)

Mugnier Jean-Paul. *Les stratégies de l'indifférence. Le poids du secret dans le discours familial*. ESF, 1998 (JPM-1998)

Mugnier Jean-Paul. *De l'incestueux à l'incestuel*. Fabert, 2013 (JPM-2013)

Mugnier Jean-Paul. *L'enfant face à la souffrance de ses parents. Un trait d'union intergénérationnel*. Fabert, 2020 (JPM-2020)

Les coachs sont le plus souvent sollicités à propos de problèmes professionnels. Mais ces derniers ne sont que des portes d'entrée dans des vies humaines nécessairement complexes. Des détours par l'histoire personnelle font souvent partie intégrante de la recherche de sens de certaines difficultés. Notre époque est davantage attentive aux traumatismes de l'enfance, abus sexuels, maltraitance, troubles de l'attachement... D'où la nécessité pour tout accompagnant d'être capable d'écouter (et d'entendre !) ces informations et leurs conséquences actuelles, sans pour autant penser faire de la « thérapie ». Le travail de Jean-Paul Mugnier, travail vraiment thérapeutique, est alors une référence particulièrement éclairante et inspirante, même pour les non thérapeutes.

Jean-Paul Mugnier, s'il ne fait pas référence explicitement à la Méchante Connotation Positive de Guy Ausloos¹, donne de multiples exemples d'une mise en pratique qui lui correspond : requalification active, recadrage des symptômes, sens alternatif proposé à partir d'une perception sensible, d'un intérêt réel, d'un effort de compréhension... sont constitutifs de ses formulations. Ces dernières ne sont jamais les affirmations autoritaires d'un sachant, mais des propositions bienveillantes et empathiques nourries par l'expérience et la compassion.

Il le fait à partir d'une pratique clinique spécifique : l'accompagnement de familles dites « à problèmes », de « cas sociaux » et d'enfants victimes de maltraitements diverses ; des familles rarement demandeuses et volontaires.² Déni et honte sont à prendre en compte.

¹ Alors qu'il en connaît parfaitement le travail, le citant régulièrement dans ses ouvrages...

² Cf. www.frbalta.fr / Carnets de route des GPS, année 2021 – Jean-Paul Mugnier, la bientraitance en thérapie familiale.

- Premier point :

Sur le plan général de l'action thérapeutique, il distingue les « tuteurs de résilience », instants qui sont des expériences-points d'appui pour traverser les difficultés de la vie, et les « tuteurs de développement » qui supposent des relations longues permettant le développement d'un attachement secure et de la confiance (dans la relation, donc en soi et dans les autres aussi). Les accompagnants doivent parfois savoir être des tuteurs de développement, c'est-à-dire s'engager dans des relations de longue durée.

- Seconde remarque :

Thérapeute familial confronté à des situations de maltraitances physiques, sexuelles et/ou morales extrêmes, il défend un cadre qui considère l'enfant comme absolument innocent de ce qu'il subit et non, comme la vision systémique « classique » pourrait y inviter, comme co-responsable de la situation (il n'y a pas dans un système des sauveurs et des victimes, seulement des acteurs, chacun à sa façon). Tenter de comprendre positivement les stratégies adaptatives de l'enfant ne consiste pas à le culpabiliser en lui faisant porter la responsabilité de ce qu'il subit ! « *Le désir de parricide et de l'inceste ne peut pas être une idée de l'enfant...* » (René Girard cité dans JPM-2013, p16).

Tout enfant ne désire qu'être aimé et reconnu, de même que tout parent essaye d'être un « bon parent ». Mais ces besoins et leurs modes d'expression sont sources de bien des malentendus et de bien des souffrances parfois.

- Troisième élément...

... lié lui aussi à la prise en compte de la spécificité du travail avec des enfants maltraités, la nécessité complexe et délicate de mettre des mots, de les prêter à l'enfant et à ses proches, pour comprendre la complexité de la situation. Tout un art du questionnement bien différent d'une rhétorique de la suggestion et de l'exposé d'un savoir. L'effort de compréhension, l'absence de toute accusation, la forme d'une proposition ouverte à la discussion sont sensibles dans ses questions.

Cette mise en mots les plus justes possibles est indispensable tant vis-à-vis des enfants abusés que des adultes maltraitants. Elle est nécessaire puisque les enfants n'ont en général ni le vocabulaire, ni le développement cognitif et affectif nécessaire pour se distancier de l'expérience émotionnelle sidérante qu'ils vivent. Par contre, les enfants sont tout à fait capables de distinguer une description qui rend compte respectueusement de la complexité de leur vécu et de leur ambivalence. La confirmation alors est le plus souvent émotionnelle, non verbale, très différente d'un accord exprimée par un adulte : « *Il ne s'agit pas de donner du sens aux abus sexuels mais d'inscrire les abus dans une histoire qui a du sens.* » (JPM-2013 – p 93)

Ainsi, face à un enfant qui voit son père frapper sa mère et constate qu'ensuite il se calme, et qui la frappe lui aussi, l'intervenant pourrait proposer la compréhension suivante :

« Je ne connais pas d'enfant sur terre qui veuille tuer sa mère. Je ne connais que des enfants qui ont peur si on tue leur mère. Quand votre enfant (fils ou fille) constate que votre conjoint, après vous avoir frappée, semble avoir retrouvé son calme, alors il se dit, si c'est moi qui tape maman, papa n'aura plus besoin d'être en colère contre elle ! Tous les enfants ont peur de la violence et se demandent comment ils peuvent y mettre un terme. » (JPM-2020, p 30.)

Nommer les faits ne suffit pas, il faut y ajouter la mise en jeu de l'intersubjectivité, c'est-à-dire la position subjective de l'intervenant face à l'objectivation des délits ou des crimes qui justifient l'intervention et/ou la contrainte.

À des parents révoltés à l'idée d'être mis en cause, l'intervenant peut dire :
« Si, face à de tels faits, nous n'en disions rien..., vous pourriez penser que... »... « vous savez, je ne connais pas de parents qui mettent un enfant au monde avec l'idée plus tard de ne pas lui donner tous les soins et l'affection dont il a besoin.../...Peut-être aurais-je à votre place le sentiment d'une profonde injustice : être accusé d'être un mauvais parent alors que dans mon enfance je n'ai pas été protégé... » (JPM-2013, p 82)

Face à un père abuseur qui reconnaît et minimise les faits, le commentaire suivant pourrait être énoncé :

« Est-ce que je dois regarder /votre enfant/ comme un menteur qui accuserait à tort son père de faits particulièrement graves ou comme un enfant qui peut dire enfin toute la vérité et qui attend désespérément que son père la reconnaisse à son tour ? Vous serez de nouveau un père quand vous pourrez dire que vous l'avez fait. » (JPM- 2013, p 35)

et, pour anticiper le risque suicidaire des abuseurs face à la révélation des faits, il est parfois utile de le prendre en compte et d'expliquer à ce parent que

« ... même s'il est libre de ses choix, il n'en a pas pour autant le droit. Ce serait en effet risquer de faire porter à ses enfants un sentiment de culpabilité inacceptable, comme si tout à coup c'était eux qui en parlant l'avaient poussé à se tuer et non les actes qu'il a commis. » (JPM-2013, p 36)

.../...

A partir de ces quelques exemples, j'espère vous donner envie de vous plonger dans les ouvrages cités de Jean-Paul Mugnier et de découvrir, par vous-mêmes et pour vous-mêmes, des formulations inspirantes, respectueuses de la complexité de la vie.